



Pour diffusion immédiate

Cartier signe une lettre d'entente avec SOQUEM en vue de détenir 100% de la propriété Fenton

Val-d'Or, 23 février 2021 – Ressources Cartier Inc. (TSX-V: ECR) (« **Cartier** » ou la « **société** ») annonce la signature d'une lettre d'entente exécutoire avec SOQUEM Inc. (« **SOQUEM** ») en vue de l'acquisition par Cartier de tous les droits et intérêts de SOQUEM (i.e. 50 %) dans un groupe de 14 titres miniers situés à 50 km au sud-ouest de Chapais. Ces titres sont actuellement détenus dans le cadre d'une coentreprise 50-50. L'acquisition s'effectue en contrepartie d'un prix d'achat de 700 000 \$ payable comme suit : (a) un montant de 300 000 \$ en espèces et (b) un montant de 400 000 \$, représenté par l'émission d'actions ordinaires de Cartier à un prix par action égal au cours moyen pondéré en fonction du volume (CMPV) pendant une période de cinq (5) jours de bourse précédant la date de clôture de la transaction.

De plus, SOQUEM cédera à Cartier tous ses droits et intérêts dans un groupe de cinq (5) claims contigus, ce qui permettra à Cartier de détenir 100 % d'une propriété agrandie, composée de 18 titres miniers (la « **propriété Fenton** »). Cartier octroiera à SOQUEM une redevance de 1 % sur le revenu net de fonderie (NSR) sur la propriété Fenton, laquelle pourra être rachetée en tout temps par Cartier en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$ (la « **redevance Fenton** »). Cartier bénéficiera d'un droit de préemption afférant à toute disposition future à un tiers par SOQUEM de la redevance Fenton, sous réserve de certaines exceptions. Par ailleurs, dans le cadre de cette transaction, Cartier a convenu de céder à SOQUEM tous ses droits et intérêts dans un groupe de 39 claims composant la propriété Cadillac Extension. SOQUEM octroiera à Cartier une redevance de 1 % NSR sur la propriété Cadillac Extension, laquelle pourra être rachetée en tout temps par SOQUEM en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$.

La clôture de la transaction sera assujettie à diverses conditions, incluant l'obtention par Cartier des approbations requises de la Bourse de croissance TSX et la signature d'une convention définitive.

Faits saillants de la propriété Fenton :

- La propriété Fenton renferme le gîte aurifère Fenton.
- Cette minéralisation possède les caractéristiques typiques recherchées par Cartier pour produire rapidement, tout comme pour les projets Mine Chimo et Benoist, un fort tonnage.
- La propriété Fenton, qui est facilement accessible via une route forestière, est située à proximité des concentrateurs des mines Langlois et Bachelor ainsi que des futures infrastructures de concentration du projet Windfall d'Osisko Mining.

À propos de SOQUEM

SOQUEM, filiale d'Investissement Québec a pour mission de favoriser l'exploration, la découverte et la mise en valeur de propriétés minières au Québec. Elle contribue au maintien d'une économie forte dans les régions du Québec. Fière partenaire et ambassadrice pour le développement de la richesse minérale du Québec, SOQUEM mise sur l'innovation, la recherche et les minéraux stratégiques pour orienter ses actions de demain.

À propos de Cartier

Ressources Cartier Inc., fondée en 2006, est basée à Val-d'Or, au Québec. Cette province s'est toujours classée parmi les meilleurs territoires miniers au monde, principalement en raison de sa géologie favorable, de son environnement fiscal attrayant et de son gouvernement pro-minier.

- La société a une solide encaisse avec plus de 12 M \$, ainsi qu'un important endossement corporatif et institutionnel incluant Mines Agnico Eagle, Jupiter Asset Management et les fonds d'investissement du Québec.
- La stratégie de Cartier consiste à concentrer ses efforts sur des projets aurifères offrant un potentiel d'accroissement rapide.
- La société détient un portefeuille de projets d'exploration situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec; l'une des régions minières parmi les plus prolifiques au monde.
- La société se concentre sur l'avancement de ses 4 projets clés via des programmes de forage. Tous ces projets ont été acquis à des coûts raisonnables au cours des dernières années. Tous sont prêts à être forés avec pour cible l'extension géométrique des dépôts aurifères.
- Les travaux d'exploration sont actuellement concentrés sur les propriétés Mine Chimo et Benoist afin d'en optimiser la valeur pour les investisseurs.

Personnes qualifiées

Les renseignements de nature scientifique et technique présents dans ce communiqué ont été rédigés et révisés par MM. Gaétan Lavallière, P.Geo., Ph. D., Vice-Président et Ronan Déroff, P.Geo., M.Sc., Géologue Sénior, Chef de projets et Géomaticien, personnes qualifiées au sens du Règlement NI 43-101. M. Lavallière a approuvé les informations contenues dans ce communiqué.

Mise en garde

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des informations prospectives au sens des dispositions des lois sur les valeurs mobilières canadiennes, incluant les plans de la société. Ces déclarations sont forcément fondées sur plusieurs croyances, hypothèses et opinions de la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites et sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes qui pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et les événements futurs et ceux anticipés ou projetés. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives dans le cas où les croyances, estimations ou opinions de la direction ou d'autres facteurs changeraient, sauf si la loi l'exige.

Philippe Cloutier, géo.
Président et Chef de la direction
Téléphone: 819-856-0512
philippe.cloutier@ressourcescartier.com
www.ressourcescartier.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.